



HYPERTENSION CANADA – PRIX GEORGE-FODOR

Date limite de mise en candidature – 15 mai 2019

Hypertension Canada a le plaisir d'inviter tous les membres à présenter des candidatures au Prix George-Fodor de 2019. Ce prix souligne le mérite d'une personne ou d'une organisation qui, par son apport exceptionnel, a contribué à diminuer le risque de maladie cardiovasculaire et d'affection concomitante, ou à améliorer la prévention de l'hypertension artérielle ou la régulation de la pression artérielle. Les réalisations dignes de ce prix prestigieux devraient être de grande envergure (par exemple avoir une portée nationale), présenter un caractère durable et avoir des retombées importantes. Le prix consiste en une plaque d'Hypertension Canada, décernée chaque année à une personne ou à une organisation dont la candidature est jugée valable. À défaut de proposition acceptable, le prix peut ne pas être attribué une certaine année. Le lauréat ou la lauréate doit faire une présentation sur ses réalisations durant le Congrès Hypertension Canada, qui se tiendra du octobre 2019.

Admissibilité : Sont admissibles au prix des résidents ou des organisations, qu'ils soient canadiens ou étrangers. Les membres du comité des prix et du conseil d'administration d'Hypertension Canada ne sont pas admissibles.

Critères et processus de sélection : Les personnes et les organisations admissibles doivent faire l'objet d'une mise en candidature. Les propositions ne sont valables que pour l'année au cours de laquelle elles ont été soumises. Les lauréats ou lauréates ne peuvent recevoir le Prix George-Fodor qu'une seule fois, et les personnes de Pression artérielle Canada qui ont déjà remporté le prix ne sont pas admissibles. Par contre, une organisation peut recevoir le prix plus d'une fois à la condition que le dossier de programmes, d'activités ou d'initiatives pour lequel le prix est remis soit exceptionnel.

La lettre de proposition et les documents à l'appui doivent être transmis par voie électronique à Hypertension Canada avant la date limite de mise en candidature; les propositions de candidats ou de candidates reçues après cette date ne seront pas examinées.

La lettre de proposition devrait faire état de l'apport de la personne ou de l'organisation à la sensibilisation du public à l'hypertension artérielle ou à la régulation de la pression artérielle, et ce, de manière suffisamment détaillée pour permettre au comité des prix d'en évaluer l'importance. La lettre de mise en candidature devrait être étayée, s'il y a lieu, de documents à jour (par exemple un curriculum vitae, un organigramme, des propositions de financement de projet, des articles de journaux, etc.).

Sélection : Le comité des prix examinera les lettres de proposition et les documents à l'appui, et procédera, par consensus, à la sélection du lauréat ou de la lauréate.

La cérémonie de remise du prix aura lieu durant le Congrès Hypertension Canada, qui se tiendra du octobre 2019.

La date limite de mise en candidature est le 15 mai 2019.

Les propositions reçues après cette date ne seront pas examinées.

Veuillez transmettre toutes les mises en candidature par voie électronique au :

Comité des prix

Hypertension Canada

Courriel : paul.landiers@hypertension.ca

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Paul Landers, à paul.landiers@hypertension.ca.